

# Compte Rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2021

---

## Présents :

BARON Claude- BERNARD Axel romain - BIGOT Pascal - BOUTANT Michel - BUHAJ Marie-Josèphe - CREMOUX Yvon - DELAHAYE Vincent - DELIAS José - DE SOUSA DA SILVA Angélique - DUFRONT Marie-Chantal - FAGES Marie-Philippe – LOISEAU Stéphane (arrivé à 20h40) - MAHE Catherine - POINET Marie-Claude - QUINTANE Eric  
SENTUC Karine - VIGNAUD Ginette

## Excusées :

HEBRE Emmanuelle  
VALLADEAU Martine

## Pouvoirs :

Mme HEBRE a donné pouvoir à Angélique DE SOUSA DA SILVA  
Mme VALLADEAU a donné pouvoir à Eric QUINTANE

## Secrétaires de séance :

Eric QUINTANE  
Marie-Chantal DUFRONT

L'appel nominal ayant été fait par M. le Maire et le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

- ordre du jour du conseil municipal : pas de remarque, il est donc adopté.
- approbation du compte rendu de séance du conseil municipal du 26 Novembre à l'unanimité, après modification des résultats des votes aux points 4 et 5.

Documents distribués : préconisations et conseils pour l'entretien de la voirie communale, SDEG 16, rapport annuel prix et qualité du service public, assainissement collectif, calendrier des territoires

- Convention de location d'un mois de l'Office du Tourisme à France Services durant les travaux du bureau de poste du 25 mars au 30 avril.

Le bureau de poste sera en travaux (éclairage, cloisons) pour accueillir le site France Services (service pour les démarches administratives dématérialisées) qui sera ouvert aux mêmes horaires que la Poste. Afin de ne pas interrompre le service, proposition de l'Office de Tourisme comme accueil provisoire à titre gratuit (assurance et entretien assurés par France Services).

Vote à l'unanimité.

- convention de location d'un local entre la commune et M. et Mme DUREPAIRE destiné à la Croix Rouge.

L'idée initiale était de loger la Croix Rouge dans le magasin Vival avec les restos du Cœur. Ce projet n'a pas abouti. Un autre lieu a été trouvé Rue M.FAURISSON. Le local convient avec très peu d'aménagements à prévoir.

Bail de 6 ans avec loyer de 250 euros financé par la commune. Les charges et assurances incomberont à la Croix Rouge (avec une convention pour mise à disposition).

Vote : 17 pour, 1 abstention, 1 absent (M.LOISEAU)

- Travaux d'effacement de réseaux par le SDEG 16 préalablement à l'aménagement de ces 2 rues : Rue Souchet et Rte de Limoges.

Coût total des travaux : 146 619,83 €

Plan de financement : SDEG 16 : 124322,50 euros, Département : 8522,50 €, commune : 13 774, 83 € dont il faut retirer le FCTVA.

Les travaux devraient commencer en février/mars et engendreront une fermeture des rues pendant un mois avec mise en place d'une déviation.

Vote à l'unanimité

- Convention de passage sur la parcelle communale AD 25 au bénéfice du propriétaire de la parcelle AD 67 enclavée et non accessible depuis la RD 941.

Pour permettre l'accès au propriétaire, il lui est autorisé d'emprunter cette parcelle à la condition de participer à son entretien et aux réparations éventuelles. Une convention sera signée entre les 2 parties.

Vote à l'unanimité

- Vente d'un terrain communal à un particulier au Breuil

Ce particulier souhaiterait acquérir le terrain communal cadastré B 398 d'une superficie de 6 a 42 ca. Des informations complémentaires seront données concernant le prix de vente.

Vote à l'unanimité

- Programme FDAC 2021

Total des travaux prévus en 2021: 36 845 euros HT dont 30 000 euros subventions FDAC d'où reste à charge à la commune : 6 845 euros HT

Le Chemin des Bouvières ne peut plus supporter le passage des poids lourds. Le sol n'est pas stabilisé et il faut assainir cette portion afin que les travaux puissent être pérennes.

Les travaux à venir (notamment ceux de la Rue du Parc) sont à planifier en fonction d'un calendrier pluriannuel.

Il serait souhaitable que ce même principe de planification soit mis en place pour les travaux d'élagage, de curage de fossés, d'entretien des buses et éventuellement pour l'entretien des trottoirs.

Vote à l'unanimité.

- Ouverture de crédit 2021 en complément d'un reste à réaliser 2020 pour le changement de chaudière à la salle des fêtes.

La chaudière étant défectueuse, il a fallu procéder à son remplacement. La dépense inscrite en 2020 apparaîtra en reste à réaliser au budget 2021 pour un montant de 15 267,31 euros.

Vote : 18 pour et 1 abstention

- La taxe d'aménagement 2021 est reportée au prochain conseil municipal
- Demande de subvention pour un élève de Chabonais fréquentant l'IREO. Le conseil souhaite orienter ce type de demande vers le CCAS

➤ Présentation et adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement

2 stations sur la commune (Chabanais et Grenord)

AGUR gère les 2 stations et le réseau de collecte des eaux usées de 16 km. Le contrat a été signé en 2012 pour 12 ans et sera donc renégocié en 2023.

Les branchements et collecteurs sont à la charge de la commune.

Les abonnés AGUR sont au nombre de 776 sur la commune de Chabanais.

Les boues sèches sont collectées et destinées à l'épandage. La station traite plus d'eau usée que le volume d'eau acheté. Ce qui signifie que les consommateurs ont recours à de l'eau issue de puits ou forages privés ou encore que le réseau d'assainissement reçoit des eaux pluviales.

Vote à l'unanimité.

➤ CDG 16 : avenant convention risques professionnels

Prorogation de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2026 avec reconduction tacite tous les ans à la date anniversaire de l'adhésion.

Vote à l'unanimité

▪ **Informations et questions diverses :**

Une formation des élus est prévue le samedi 27 février 2021 à Chabanais.

Une formation du personnel aux 1ers secours peut être assurée par les pompiers du Centre de secours de Chabanais.

Remerciements aux membres du conseil municipal qui ont distribué les Charentaises

Travaux/voirie : chemin des Bouvières : cf ci-dessus

Chemin des Hors : des résurgences d'eau et le passage de poids lourds d'un tonnage trop important entraînent l'inefficacité des travaux effectués jusqu'à présent.

Route de La Quintinie : même problème

Travaux gymnase : carrelage des vestiaires et peinture sont à prévoir

Tondeuse accidentée (tuyau d'aspiration arraché), plusieurs devis ont été demandés.

Toiture salle des fêtes, Office de Tourisme, perception : de gros dégâts suite à l'orage du 4 juillet 2018 n'ont pas été déclarés aux assureurs.

Parcelles zone de Chassat : 2 sont vendues par la Communauté de Communes à Proj'Elect et à l'entreprise Quichaud Peinture.

Plan d'alignement : un mur en limite de propriété a été construit par un particulier mais, dans le permis de construire, il y avait une réserve en vue de l'élargissement de la voirie : céder 10% du terrain à la commune. Le notaire, au moment de la revente, n'a pas vu cette réserve, la commune ne peut donc pas faire démolir le mur.

Consommation énergie des écoles : il existe le Centre Régional d'Energies Renouvelables (CRER) qui peut aider à la gestion et la mise en place d'équipements. La commune est déjà adhérente.

Défibrillateurs : il y en a 3 sur la commune (durée de vie 10 ans). La Communauté de Communes de Charente Limousine se charge de grouper les commandes pour remplacer les anciens. Il faudra en rajouter un à l'école et installer celui de la salle des fêtes et celui du gymnase à l'extérieur.

Périls imminents :

- . Maison 5 rue Souchet : la commune va devoir y réaliser des travaux pour éviter la dégradation des maisons mitoyennes. La maison n'est pas assurée et le propriétaire n'est pas solvable. Il serait possible de solliciter l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour subventionner les travaux.
- . Maison « Gouyer », les héritiers refusent la succession.

Vitesse excessive Avenue Carnot : demande de radar pédagogique (prêté par le département) pendant une semaine. Ensuite, il y a possibilité d'installer un radar pédagogique ou un radar vertueux (déclenchement d'un feu rouge si la vitesse est supérieure à 50 km/h).  
Coût : 30 000 € (financé par les amendes de police).

Projet d'école « plantations » : coût : environ 500 €

Séance levée à 23h30

  
